

ASSOCIATIONS

(Loi du 1^{er} juillet 1901.)

(Les déclarations d'association sont reçues par les services préfectoraux qui assurent leur transmission à la Direction des Journaux officiels.)

01 - AIN

30 octobre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Belley. **Rail club Ambarrois**. Objet : développement des activités sportives au sein de la corporation cheminote Ambarroise. Siège social : gare, 01500 Ambérieu-en-Bugey.

15 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Belley. L'association **Amicale des donneurs de sang bénévoles du canton de Lagnieu**. Siège social : mairie, 01150 Lagnieu.

02 - AISNE

3 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin. L'association **Racing club Saint-Quentinois** transfère son siège social du 6, rue de Saint-Jacques, 02100 Saint-Quentin, au 10, rue de la Comédie, 02100 Saint-Quentin.

4 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin. L'association **S'Bechois Ribemontois**. Additif à l'objet : organiser la surveillance des lots de pêche ; effectuer, sous réserve des autorisations nécessaires, tous les travaux de mise en valeur piscicole. Siège social : mairie, 02240 Ribemont.

10 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin. L'association **Le Vert Pêcheur de Moy-de-l'Aisne** modifie son objet : détenir des lots de pêche ; participer à la lutte contre le braconnage et la pollution des eaux ; effectuer les travaux de mise en valeur piscicole. Siège social : mairie, 02610 Moy-de-l'Aisne.

18 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin. L'association **de pêche et de pisciculture Les Pêcheurs Saint-Quentinois** modifie son objet : détenir des lots de pêche ; lutter contre les ennemis du poisson et de l'eau ; surveiller les lots de pêche ; effectuer des travaux de mise en valeur piscicole. Siège social : café des Champs-Élysées, 68, rue de Baudreuil, 02100 Saint-Quentin.

03 - ALLIER

8 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. L'association **Services médicaux du travail interentreprise de l'Allier**, centre de Vichy, transfère son siège social du 11, avenue Victoria, 03200 Vichy, au 14, rue de Vingré, 03200 Vichy.

12 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. L'association **des travailleurs de Turquie à Montluçon**. Objet : entraide et solidarité ; organisation d'activités sociales, culturelles et sportives. Siège social : 6, allée des Bosquets, 03100 Montluçon.

06 - ALPES-MARITIMES

27 octobre 1982. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. L'association **La Maison de Marjorie** décide sa dissolution. Siège social : 24, rue Masséna, 06000 Nice.

28 octobre 1982. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Cercle d'études Masséna**. Objet : étude de la morale, perfectionnement intellectuel, artistique et scientifique de ses membres. Siège social : 21, rue d'Alsace-Lorraine, 06000 Nice.

28 octobre 1982. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Indecosa C. G. T. 06**. Objet : mener toutes les études dont elle pourrait être saisie ou dont elle se saisirait en matière de consommation et de cadre de vie ; en assurer la diffusion auprès de ses adhérents ainsi que la documentation, l'information et la formation de ceux-ci pour la défense collective et individuelle de leurs intérêts dans ces domaines. Siège social : union départementale C. G. T. des syndicats confédérés des Alpes-Maritimes, 4, place Saint-François, 06300 Nice.

07 - ARDÈCHE

12 novembre 1982. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. **A la courte et bonne**. Objet : développer la pratique des sports et susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : Bar de la Place, Lanas, 07200 Aubenas.

18 novembre 1972. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. **Amicale des agents de la centrale de Cruas**. Objet : organiser des divertissements et animations diverses. Siège social : cité E. D. F. de Meysse-Meysses Bas, 07400 Le Teil.

18 novembre 1982. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. **Tanith**. Objet : créer des stages d'initiation, de réflexion, d'échange ainsi que des activités culturelles susceptibles de développer le potentiel de création artistique de l'individu. Siège social : « La Planche », Dunière-sur-Eyrieux, 07360 Les Ollières-sur-Eyrieux.

10 - AUBE

16 novembre 1982. Déclaration à la préfecture de l'Aube. **Association pour la diffusion de l'animation musicale (A. D. A. M.)**. Objet : développer l'intérêt local pour les techniques radiophoniques ; animer la vie locale. Siège social : chez M. Deshayes, 3, rue Yves-Gandon, 10000 Troyes.

11 - AUDE

16 novembre 1982. Déclaration à la préfecture de l'Aude. **Association des élèves de gestion « A. E. G. »**. Objet : toutes études pratiques de gestion d'entreprise. Siège social : lycée P. Sabatier, rue A. de Musset, 11000 Carcassonne.

14 - CALVADOS

26 octobre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. **Club de l'Age d'or**. Objet : réunir les retraités de Commes, les distraire et faciliter des liens d'amitié. Siège social : mairie, Commes, 14520 Port-en-Bessin-Huppain.

12 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Vire. **Groupe régional des associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie**. Objet : regrouper les associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie dotées de la personnalité civile dont l'action concourt à défendre et à mettre en valeur la nature et le cadre de vie en Basse-Normandie. Siège social : La Planche, Pontecoulant, 14110 Condé-sur-Noireau.

15 - CANTAL

15 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Flour. **Foyer socio-éducatif du collège d'Allanche**. Objet : développer la vie collective et coopérative de l'établissement tout en favorisant l'épanouissement de la personnalité de chacun ; promouvoir le sens des responsabilités grâce à des activités de clubs. Siège social : collège, place du Cézallier, 15160 Allanche.

15 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Flour. L'association **sportive et culturelle du lycée d'enseignement professionnel agricole de Saint-Flour** modifie son objet : promouvoir toutes activités et manifestations sportives et culturelles ; favoriser les échanges hors de l'établissement ; contribuer à assurer, dans les meilleures conditions, la vie des élèves de l'établissement et leur permettre de prendre de responsabilités dans le cadre de la vie collective. Siège social : 27, rue du Collège, 15100 Saint-Flour.

17 - CHARENTE-MARITIME

12 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort. **Association pour la communication et l'animation audiovisuelle d'Oléron (A. C. A. A. V. O.)**. Objet : aider au développement de la culture, des sports, des loisirs et de la vie socio-économique par tous les moyens d'animation et de communication audiovisuels, par les moyens techniques autorisés et dans le cadre des lois en vigueur. Siège social : mairie, 17310 Saint-Pierre-d'Oléron.

12 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort. **Union nationale des retraités et personnes âgées (ex U. V. F.), section de Landrais**. Objet : défense des intérêts moraux et matériels de tous les retraités et des personnes âgées, amélioration des conditions de vie, entraide sociale, loisirs. Siège social : Landrais, 17290 Aigrefeuille-d'Aunis.

15 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort. L'association **Club du troisième âge de Saint-Augustin** change son titre, qui devient : **Union nationale des retraités et personnes âgées (U. N. R. P. A.), section de Saint-Augustin**. Siège social : mairie, 17121 Saint-Augustin.

15 novembre 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort. L'association **Moto club oléronais** transfère son siège social de la mairie, 17480 Château-d'Oléron, à la mairie, 17550 Dolus-d'Oléron.